



**La conservation
volontaire :
un geste naturel !**



**FONDATION
POUR LA SAUVEGARDE DES
ÉCOSYSTÈMES
DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA**



**FONDATION
POUR LA SAUVEGARDE DES
ÉCOSYSTÈMES
DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA**

**PLAN STRATÉGIQUE
DE LA FONDATION SÉTHY
2017-2022**

Copie officielle

15 juin 2017

Résumé

Au terme des dix premières années de son existence, la Fondation SÉTHY s'est dotée d'un outil de référence (sous forme d'un plan stratégique), visant à clarifier ses orientations pour les années à venir. Pour ce faire, l'organisme a mené des ateliers de réflexion et de consultation auprès de ses membres et de ses partenaires. Cet exercice a permis d'identifier les principales forces et faiblesses de l'organisation, ainsi que les enjeux auxquels elle doit faire face. De plus, la Fondation SÉTHY a pu confirmer que son énoncé de mission, soit : *Agir de concert avec les citoyens et nos partenaires pour une plus grande reconnaissance, protection et mise en valeur du patrimoine naturel du territoire de la Haute-Yamaska* ainsi que les sept énoncés de valeurs, sont toujours d'actualité.

Le présent document identifie les quatre orientations à suivre, à savoir : 1) la conservation, 2) l'éducation relative à l'environnement, 3) la visibilité et 4) la pérennité ainsi que les grands objectifs s'y rattachant. Les administrateurs et les membres de l'équipe ont pu, sur la base des travaux passés et actuels, élaborer un tableau synthèse des actions, en précisant six éléments d'information complémentaire, soit : les partenaires impliqués, les destinataires, l'échéancier, le budget sommaire, les cibles à atteindre et les personnes responsables. Le plan stratégique a été communiqué aux membres lors d'une assemblée générale du 15 juin 2017 et il sera disponible sur le site Internet de la Fondation.

INTRODUCTION

Pour souligner le 10^e anniversaire de la Fondation SÉTHY, dont la première assemblée générale s'est tenue le 7 juin 2007, le conseil d'administration, élu à la 10^e AGA du 25 février 2016, a organisé un évènement spécial en juin 2017.

On a aussi réfléchi sur le chemin parcouru en 10 ans et on s'est doté d'un plan stratégique cohérent et exhaustif permettant de clarifier nos objectifs et actions. Le plan stratégique a été élaboré lors d'une rencontre élargie du style lac-à-l'épaule, en mai 2016. Nous nous sommes d'abord assurés que la mission et les valeurs énoncées cinq ans plus tôt étaient toujours actuelles et pertinentes.

Nous avons ensuite jeté les bases d'une réflexion qui a abouti, après consultation des membres et des partenaires, à un document synthèse, une sorte de guide à l'attention des administrateurs et de l'équipe de travail de la Fondation. Ceux-ci disposent donc d'un plan motivant et dynamique qui leur permet de rester centrés sur les orientations et de prendre la juste mesure des résultats atteints annuellement.

Le présent document a été approuvé par les administrateurs, et, la présidente en poste, Mme Caroline Bisson, en fera une présentation l'a présenté à l'assemblée générale du 15 juin 2017, pour ensuite le signer officiellement. Le plan d'action fera l'objet d'une révision et d'une nouvelle approbation lors des quatre prochaines assemblées générales annuelles (en 2018, 2019, 2020 et 2021).

Notons que la Fondation SÉTHY a conclu une entente avec la MRC de La Haute-Yamaska pour la mise en œuvre d'un plan d'action triennal sur la conservation des milieux naturels. Ces actions s'appuient directement sur le contenu du plan stratégique.

Description de la Fondation SÉTHY

La Fondation SÉTHY est une organisation sans but lucratif et un organisme de bienfaisance reconnu qui se consacre, depuis sa création en juin 2007, à la protection des milieux naturels, tels les tourbières, le corridor de la rivière Yamaska Nord (situé entre le réservoir Choinière et les marais du lac Boivin), la zone périphérique du Parc national de la Yamaska, etc. Les actions actuelles de la Fondation s'étendent au territoire de la MRC de la Haute-Yamaska. Depuis 2009, la Fondation accompagne une centaine de propriétaires de milieux naturels dans leurs efforts de conservation. Ces propriétaires sont invités à la soirée de reconnaissance annuelle des « Conserv'Acteurs ». La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont aussi des priorités et nous rejoignons annuellement des milliers de personnes par différents projets comme celui du Circuit des milieux naturels de la Haute-Yamaska, qui vise à déployer jusqu'à huit jeux de panneaux interactifs d'interprétation dans les toutes les municipalités de la région, ou encore celui des ateliers en milieu scolaire sur les plantes exotiques envahissantes et la qualité de l'eau. La MRC de La Haute-Yamaska soutient nos démarches depuis trois ans, ce qui nous permet de financer des projets à la hauteur de 125 000\$ et plus annuellement.

Énoncé de la mission, des valeurs et de la vision de la Fondation SÉTHY

« Agir de concert avec les citoyens et nos partenaires pour une plus grande reconnaissance, protection et mise en valeur du patrimoine naturel du territoire de la Haute-Yamaska ». Pour la grande majorité des personnes consultées, cet énoncé de mission est toujours pertinent. Nous pouvons affirmer que l'ensemble des actions de la Fondation SÉTHY depuis sa création s'inscrit résolument dans l'esprit de notre mission. Le présent plan stratégique peut donc continuer de s'appuyer sur cet énoncé.

Dans un récent sondage, les membres de la Fondation SÉTHY ont priorisé les valeurs suivantes :

1. La préservation des richesses du territoire pour les générations à venir
2. Le lien fondamental entre la qualité du milieu naturel et la qualité de vie des humains
3. L'occupation et l'utilisation durable du territoire
4. Le maintien de corridors naturels
5. La concertation et le respect des différents partenaires
6. L'action rassembleuse, constructive et axée sur les résultats
7. La rigueur et l'éthique de nos membres et représentants.

Dans le premier plan d'action (2014-2017) inscrit à l'entente avec la MRC de La Haute-Yamaska, la Fondation SÉTHY s'est engagée à :

- Protéger les milieux naturels de la Haute-Yamaska par la conservation volontaire et l'intendance privée
- Réaliser des projets de sensibilisation à la conservation, comme des panneaux d'interprétation, des activités publiques, des rencontres et des randonnées en nature
- Offrir des programmes d'éducation à l'environnement au public, et en particulier aux écoles de la Haute-Yamaska
- Monter des projets de conservation de la biodiversité et de protection des milieux naturels avec les partenaires municipaux, organisations et OBNL de la Haute-Yamaska

La Fondation SÉTHY se définit comme un leader régional en conservation des milieux naturels et désire toujours s'arrimer dans les prochaines années aux grands objectifs de conservation tels ceux d'Aichi (Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020) de la Convention sur la diversité biologique auxquels souscrivent Environnement et Changement climatique Canada et le gouvernement du Québec dans les orientations gouvernementales du MDDELCC ; celui-ci s'est fixé pour 2015 la cible de 12% en superficie d'aires protégées. À la Fondation SÉTHY, même si nous sommes loin de cette cible, tant au niveau de la MRC qu'au niveau de l'ensemble du Québec, nous pensons qu'il est impératif de viser la cible mondiale de 17% à plus ou moins longue échéance.

Analyse stratégique de la Fondation SÉTHY

Les divers travaux de consultation nous ont permis de dégager les trois principaux éléments suivants :

Ses forces

- Son dynamisme, son engagement, la détermination de son équipe et de son organisation
- Son énoncé de mission toujours d'actualité et hautement pertinent
- Ses actions rassembleuses et de conscientisation auprès des propriétaires de milieux naturels
- Sa capacité de mobilisation et de concertation auprès des partenaires en environnement

Ses faiblesses

- Son manque de visibilité et de notoriété dans le grand public
- La fragilité de ses moyens en ressources humaines, matérielles et financières
- Son manque d'expertise dans certains domaines spécialisés (ex : le monde agricole)
- Des objectifs qui manquent parfois de clarté

Les enjeux identifiés (possibilités et menaces pour la Fondation)

- Développer sa visibilité et sa reconnaissance par le public et les élus
- Augmenter sa crédibilité face à sa mission primordiale de la conservation
- Renforcer son expertise
- Assurer sa pérennité

Une analyse succincte

Depuis dix ans, avec son équipe, ses membres et son CA, la Fondation SÉTHY est engagée de façon dynamique et enthousiaste dans la sauvegarde de nos écosystèmes. Ses efforts de mobilisation sont reconnus par les partenaires et les propriétaires de milieux naturels de la Haute-Yamaska. Mais force est de constater que les moyens mis à sa disposition sont limités, ce qui diminue l'impact de ses actions et de leur visibilité. De trop grandes énergies se perdent dans la préparation de nombreuses demandes de financement auprès d'organismes dont les programmes parfois périphériques à nos actions, ce qui nous éloigne quelque peu de notre raison d'être primordiale : la conservation.

Une approche stratégique

En réponse à ces constats, nous identifions quatre orientations stratégiques pour la Fondation SÉTHY :

1. CONSERVATION : Recentrer ses actions sur la conservation des milieux naturels les plus fragiles
2. ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT : Poursuivre le développement de projets d'éducation relative à l'environnement
3. VISIBILITÉ : Accroître la visibilité des deux premières orientations par une stratégie de communication plus intense auprès de la population et des élus, en mettant en valeur, par

exemple, toute l'importance des biens et services écologiques rendus par les milieux naturels et humides.

4. **PÉRENNITÉ** : Assurer la pérennité des actions entreprises et consolider la permanence du personnel (plan d'action, ententes de financement récurrentes et ponctuelles, campagnes de sollicitation, nombre d'adhérents, actions concertées avec les partenaires, etc.)

Les orientations définissent les quatre grandes sections du plan d'action.

Plan d'action

Le plan d'action qui suit a été soigneusement élaboré par un groupe de travail de 25 personnes. Le conseil d'administration de la Fondation SÉTHY en a fait une révision finale, lors d'une séance de travail spéciale. Nous avons choisi de présenter le tout sous forme de tableau. Voici les huit éléments de base de cette présentation qui sont placés sur la première ligne du tableau en guise de titres:

1. **Objectifs**, les objectifs présentent les moyens mis en œuvre servant à réaliser chacune des orientations. Ceux-ci se veulent précis, réalistes et mesurables.
2. **Actions**, elles sont nécessaires pour réaliser la mission de la fondation et elles doivent demeurer cohérentes avec l'objectif dont elles découlent.
3. **Partenaires**, pour chaque action de la Fondation nous croyons essentiel de les identifier et de les mettre à contribution le plus souvent possible.
4. **Destinataires**, ils sont identifiés comme bénéficiaires principaux des résultats de l'action ou des travaux résultant de l'action.
5. **Échéancier**, il indique le moment où l'action (ou la réalisation d'une étape significative de l'action) sera terminée.
6. **Budget**, il représente l'investissement nécessaire pour compléter chaque objectif sur un horizon de cinq ans. Les chiffres seront précisés en fonction du budget prévisionnel annuel de la Fondation. Voici les codes d'ordre de grandeur des budgets prévus.

Légende

Budget prévisionnel pour 5 ans

+ = 0 à 4999\$

++ = 5000\$ à 9999\$

+++ = 10000\$ à 49999\$

++++ = 50000\$ à 99999\$

+++++ = 100000\$ et plus

7. **Cibles visées**, elles sont clairement observables, mesurables et contribuent de façon significative à l'atteinte de l'objectif ;
8. **Responsables**, les titres des postes rattachés à chacune des actions.

Plan d'action

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des objectifs et actions de la Fondation en regard des budgets et de l'organisation prévus pour la mise en œuvre de chacune des quatre orientations retenues.

1. Conservation

Objectifs	Actions	Partenaires	Destinataires	Échéancier	Budget prévisionnel (5 ans)	Cibles visées	Responsable
1.1. . Se doter d'un plan de conservation global des milieux naturels à l'échelle de la MRC.	1.1.1. Déterminer les écosystèmes prioritaires à l'échelle de la MRC de la Haute-Yamaska	ACA, NAQ, Louise Gratton, CQDE	Fondation SÉTHY, MRC, municipalités	2020 (en fonction de la révision possible du schéma d'aménagement)	++++	1 plan de conservation	Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation
	1.1.2. Fournir aux municipalités les éléments des plans de conservation les concernant	MRC, 8 municipalités	MRC, 8 municipalités	2020 (en fonction de la révision possible du schéma d'aménagement)	+	1 rencontre par instance municipale concernée	Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation
	1.1.3. « Déterminer le statut des diverses espèces de la Haute-Yamaska. »	MFFP, Municipalités, MRC, CINLB, COOHY, Parc national de la Yamaska, CENS, GestrieSol,	Municipalités, MRC, CINLB, COOHY, Parc national de la Yamaska, CENS, GestrieSol, ACA, NAQ, ABVLW, OBV Yamaska,	2020 (en fonction de la révision possible du schéma d'aménagement)	++	Serait intégré dans le schéma d'aménagement de la MRC ou des municipalités. 3 projets par classe d'espèces	Coordonnatrice des projets, chargée de projets – Faune, flore et changements climatiques

		ACA, NAQ, ABVLW, OBV Yamaska				réalisés avec les partenaires de l'environnement.	
1.2. Contribuer à l'atteinte des objectifs de protection des milieux naturels en HY du gouvernement du Québec 2021 (12%) et d'Aichi 2027 (17%) (par exemple en protégeant les quatre grandes tourbières de la Haute-Yamaska)	1.2.1. Effectuer les démarches de conservation avec les propriétaires de milieux naturels en Haute-Yamaska	NAQ, ACA, CENS, Ville de Granby (Fonds vert), FFQ, propriétaires de milieux naturels	Gouvernement du Canada, gouvernement du Québec, Fondation SÉTHY, MRC, municipalités, propriétaires de milieux naturels.	2020-2027 (en continu)	++++	Minimum 30 propriétaires rencontrés par année. 0,6% de superficie de milieux naturels protégés par année.	Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation
	1.2.2. Protéger de façon perpétuelle 50% de la superficie des quatre grandes tourbières de la Haute-Yamaska	NAQ, ACA, CENS, Ville de Granby (Fonds vert), FFQ, propriétaires de milieux naturels	Gouvernement du Canada, gouvernement du Québec, Fondation SÉTHY, MRC, municipalités, propriétaires de milieux naturels.	2022 (en continu)	++++	Voir 1.2.2. Tourbière St-Charles : 100 ha sur 200 Tourbière Mawcook 55 ha sur 110 Tourbière Rg de L'Égypte : 160 ha sur 320 Tourbière St-Joachim-de-Shefford : 100 ha sur 200	Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation

	1.2.3. Appuyer les démarches visant à contrer les obstacles financiers et légaux de la conservation (effet de la taxe compensatoire et autres problèmes de soutien à la conservation)	Réseau des milieux naturels protégés, 8 municipalités	Propriétaire de réserves naturelles en milieu privé, 8 municipalités	2022	+	Annuel jusqu'à ce que ce soit réglé.	Comité du CA DG, Coordinatrice des projets, Chargé de projets – Conservation
	1.2.4. Établir un fonds de conservation en vue de l'acquisition et de la gestion de terrains.	Ville de Granby (Fonds vert), donateurs privés	Fondation SÉTHY, propriétaires de milieux naturels.	2022	++	20% de la juste valeur marchande des terrains protégés légalement 20 000\$/année au fonds vert prix moyen	DG, Coordinatrice des projets, chargé de projets – Conservation
	1.2.5. Rédiger un rapport d'information de base et un plan de gestion des propriétés acquises par l'organisme. (plan de suivi de l'intégrité écologique)	CQDE, NAQ, ACA, CENS, Ville de Granby (Fonds vert), FFQ, propriétaires de milieux naturels	Fondation SÉTHY, Gouvernement du Québec.	2022	+	1 rapport d'information de base et 1 plan de gestion par propriété acquise.	Coordinatrice des projets, chargée de projets – Conservation

	1.2.6. Établir un protocole éthique d'acquisition de terrains.	CA, CNC, NAQ, RMNQ, CQDE	Fondation SÉTHY	2017	+	1 protocole éthique d'acquisition de terrains.	CA, DG, Coordonnatrice des projets, chargée de projets – Conservation
1.3. Aménager et mettre en valeur les milieux naturels de la Haute-Yamaska	1.3.1. Développer le projet d'un sentier de découverte de la tourbière St-Charles	Ville de Granby (Fonds vert), FFQ,	Yamaskois, touristes Fondation SÉTHY, Ville de Granby, MRC	2022	+++++	1 sentier de découverte	CA, DG, Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation Chargé de projets – ÉRE
	1.3.2. Évaluer le potentiel de mise en valeur d'autres milieux naturels (ex : corridors écologiques, projets de connexion des milieux naturels, écosystèmes forestiers exceptionnels).	Propriétaires de milieux naturels	Propriétaires de milieux naturels	2022	++	1 action de mise à valeur par année	Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation et chargée de projets – Faune, flore et changements climatiques
	1.3.3. Développer des projets d'aménagement faunique avec des propriétaires ciblés	NAQ, ACA, CENS, UPA, GestrieSol, CINLB, COOHY, OBVY, APCHY, propriétaires de milieux naturels	Propriétaires de milieux naturels.	Annuel	++	1 aménagement par année, lorsque pertinent	Coordonnatrice des projets, chargée de projets – Faune, flore et changements climatiques,
1.4. Assurer le maintien de l'intégrité écologique des milieux naturels	1.4.1. Maintenir une veille sur les	MRC, 8 municipa-	Fondation SÉTHY, MRC, 8 municipalités	2022	++	1 rapport annuel	Chargé de projets – Faune, flore et changements climatiques

	menaces anthropiques	lités, REHY, GestrieSol					
	1.4.2. Intervenir sur le contrôle des espèces exotiques envahissantes	CQEEE, GestrieSol	Fondation SÉTHY, MRC, 8 municipalités	2022	+++	1 rapport annuel	Chargé de projets – EEE
	1.4.3. Prioriser le maintien des biens et services écologiques	GestrieSol	Yamaska, Fondation SÉTHY, MRC, 8 municipalités	2022	++	1 rapport annuel	Chargé de projets – Conservation

Cf « Objectif clair, réaliste et mesurable »

2. Éducation relative à l'environnement

Objectifs	Actions	Partenaires	Destinataires	Échéancier	Budget prévisionnel (5 ans)	Cibles visées	Responsable
2.1. Sensibiliser le public à l'importance des milieux naturels.	2.1.1. Développer le circuit régional des milieux naturels (panneaux d'interprétation et outils interactifs)	REHY (ACA, Savoir Explorer), Commerce tourisme Granby	Grand public, touristes et visiteurs de la région	2022	+++	2017 : 5 circuits interactifs ; 2018- 2022 : ajout de 5 jeux de panneaux	Coordonnatrice des projets, chargé de projets – Conservation, chargé de projets - FFCC
	2.1.2. Développer un court-métrage sur les écosystèmes prioritaires de la Haute-Yamaska	MA.TV, ATSJS, etc.	Grand public	2022	++	1 vidéo	Comité du CA, coordonnatrice de projets, chargé de projets – Conservation
2.2. Réaliser des activités en éducation relative en environnement.	2.2.1. Poursuivre les ateliers éducatifs en HY (sur les EEE et autres)	CSVDC, écoles privées, CJE, scouts, cadets, etc.	Écoles et groupes	2020	+++	3 groupes rencontrés par année	Coordonnatrice de projets, chargé de projets –ERE

	2.2.2. Développer des ateliers sur de nouvelles thématiques (J'adopte un cours d'eau, découverte d'une tourbière, lutte contre les changements climatiques, portrait des EMV).	Idem	Idem	2022	+++	1 nouvel atelier développé par année	Coordonnatrice de projets, chargé de projets –ERE
	2.2.3. Produire des documents multimédias sur divers thèmes de conservation sensibles	OSBL et programmes de soutien, CSVDC, écoles privées, CJE, scouts, et médias intéressés	Idem et grand public en général	2022	++	1 capsule par année	Coordonnatrice de projets, chargé de projets –ERE
2.3. Développer un sentiment d'appartenance au milieu naturel	2.3.1. Réaliser des activités de découverte (Inventaire avec le COOHY, enviro-vélo, descente en rabaska, visite de la tourbière Saint-Charles).	CELR, COOHY, CINLB, Savoir Explorer, Parc national de la Yamaska, etc.	Grand public et publics spécifiques	2022	++	1 activité découverte par année	Coordonnatrice de projets, chargé de projets –ERE

	2.3.2. Offrir des activités de restauration des milieux naturels (corvée nerprun, nettoyage des berges, plantation, etc.)	CINLB, 8 municipalités, GestrieSol	Grand public et public spécifique	2022	+++	1 activité minimum par année	Coordonnatrice de projets, chargé de projets – Conservation, chargé de projets –EEE,
	2.3.3. Animer un programme interactif sur le circuit découverte de la tourbière Saint-Charles	Savoir Explorer, REHY, Commerce et tourisme Granby, Ville de Granby, MRC	Grand public et public spécifique	2018-2022	++	1 programme par année	Coordonnatrice de projets, chargé de projets – Conservation, chargé de projets –ERE,

3. Visibilité

Objectifs	Actions	Partenaires	Destinataires	Échéancier	Budget prévisionnel (5 ans)	Cibles visées	Responsable
3.1. Coordonner les actions de communication	3.1.1. Rédiger un plan de communication (avec une approche de marketing social)	Médias	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+	1 plan de communication	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
3.2. Renforcer la visibilité de la Fondation auprès des propriétaires de milieux naturels	3.2.1. Produire régulièrement des bulletins)/ infolettre	NAQ, ACA, CENS, REHY	Propriétaires de milieux naturels, décideurs politiques	2017/2022 Annuel	++	2 à 4 / an (1 par saison idéalement).	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
	3.2.2. Faire des envois postaux ciblés (encarts, Conserv'Acteurs)	NAQ, REHY	Propriétaires de milieux naturels, décideurs politiques	2017/2022 Annuel	++	400	Coordonnatrice de projets, responsable des communications, Chargé de projets –Conservation

3.3. Augmenter la visibilité auprès du public en général	3.3.1. Publier sur le site Internet de la Fondation SÉTHY	REHY, MRC, Desjardins	Grand public	2017/2022 Annuel	+	10 publications par année	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
	3.3.2. Rédiger des chroniques sur Facebook avec vidéos et photos	REHY, MRC, Desjardins	Grand public	2017/2022 Annuel	+	Augmentation du nombre d'adhérents de 10 par an	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
	3.3.3. Alimenter les médias traditionnels avec des communiqués de presse	Médias, REHY, MRC, Desjardins	Grand public régional	2017/2022 Annuel	+	4 (une par saison)	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
	3.3.4. Mettre en place des événements spéciaux (ex: conférences, activités découvertes, fête de la rivière)	Médias, REHY, etc.	Grand public, élus et fonctionnaires municipaux, publics spécialisés, responsables des OBNL	2017/2022 Annuel	+++	2 événements par année	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
	3.3.5. Tenir des kiosques lors d'événements organisés	REHY, MRC, Desjardins	Grand public, public ciblé	2017/2022 Annuel	+	1 kiosque par année	Coordonnatrice de projets, responsable des communications, chargé de projets concernés selon le cas
	3.3.6. S'allier avec des personnes clés pouvant agir comme porte-parole (ex: David Suzuki, Boucar Diouf)	(À) déterminer	Grand public	2017/2022 Annuel	+	1 personne clé par année	CA, DG et équipe de la Fondation
3.4. Favoriser le réseautage avec les partenaires	3.4.1. Publier sur la page Facebook du REHY	REHY, Desjardins, Députés	Grand public	2017/2022 En continu	+	5 par année	Coordonnatrice de projets, responsable des communications
	3.4.2. Mener des projets en	REHY	OBNL concernés	2017/2022 Annuel	+	1 projet par année	Coordonnatrice de projets et chargés de projets concernés

	concertation avec des partenaires						
--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--

	3.4.3. Apporter une contribution dynamique au fonctionnement du REHY et des sous-comités (ex: Printemps vert)	REHY	REHY	2017/2022 Annuel	++	4 rencontres statutaires et 2 rencontres de sous-comités	Responsable des communications, coordonnatrice de projets autres selon la pertinence
3.5. Promouvoir nos actions auprès des élus	3.5.1. Présenter des actions sur une base régulière	Médias, bureaux politiques	Élus, électeurs	2017/2022 Annuel	+	1 rencontre avec les maires et députés	DG, responsable des communications
	3.5.2. Solliciter ceux-ci pour une participation lors des évènements spéciaux	Médias, bureaux politiques	Public ciblé	2017/2022 Annuel	+	1 participation d'un élu par événement	DG, responsable des communications,

4. Pérennité

Objectifs	Actions	Partenaires	Destinataires	Échéancier	Budget prévisionnel (5 ans)	Cibles visées	Responsable
4.1. Connaître l'état des finances	4.1.1. Établir un budget prévisionnel annuel	NA	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel, dépôt en février, approbation par le CA en mars et mise en vigueur au	++	1 budget prévisionnel annuel	DG, coordonnatrice des projets, Trésorier du CA

				1 ^{er} avril de chaque année			
	4.1.2. Faire un suivi rigoureux des dépenses	Caisse Desjardins	Fondation SÉTHY	2017/2022 Bimensuel	++	Suivi quadrimestre (à partir de mars à juin; juillet à octobre, novembre à février;)	DG, coordonnatrice des projets, Trésorier du CA
4.2. Établir des ententes de financement récurrent permettant de financer le plan d'action	4.2.1. Maintenir l'offre de service à la MRC pour la conservation des milieux naturels	MRC	Fondation SÉTHY	2017/2020 2020/2023 Trisannuel	+++++ (entente triennale)	35 000\$ par année (1 ^{er} mai 2017 au 30 avril 2020)	DG, coordonnatrice des projets
	4.2.2. Prendre une entente de financement avec Desjardins (commandites et dons)	Caisse Desjardins de Granby – Haute-Yamaska	Fondation SÉTHY	2017/2020 2020/2023 Trisannuel	+++ (entente triennale)	9000\$ par année (1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019)	DG, coordonnatrice des projets
	4.2.3. Développer un nouveau partenariat pour un investissement récurrent dans la conservation	À déterminer	Fondation SÉTHY	2020	+ (démarchage)	50 000\$/année	CA, DG & équipe de la fondation
4.3. Utiliser toutes sources de financement permettant de soutenir le plan stratégique	4.3.1. Actualiser le calendrier des programmes de financement disponibles	Bailleurs de fonds afférents	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+	1 calendrier annuel	Coordonnatrice des projets
	4.3.2. Faire un suivi systématique des	Bailleurs de fonds afférents	Fondation SÉTHY	2017/2022 Semestriel	+	Minimum 20 par année	Coordonnatrice des projets

	programmes disponibles						
	4.3.3. Déposer régulièrement des demandes pour nos projets	Bailleurs de fonds afférents	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+++	Dépôt minimum de 10 demandes par année	Coordonnatrice des projets + CA
4.4 Développer le volet philanthropique de la Fondation SÉTHY	4.4.1. Préparer un plan de financement philanthropique et de financement social (ProDon)	ProDon, Canadons Michel Nadeau	Fondation SÉTHY	2017/2018	+	1 plan de financement pour 3 ans, avec mises à jour annuelles).	DG, responsable de la philanthropie, coordonnatrice des projets, CA
	4.4.2. Instaurer une campagne annuelle de financement	REHY	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+++	1 campagne de financement par année	DG, responsable de la philanthropie, coordonnatrice des projets, CA
	4.4.3. Solliciter des dons planifiés	Salons funéraires, commerces, associations de retraités, gens d'âge d'or, notaires et associations de professionnels	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	++	3 rencontres pour l'obtention de dons planifiés par an	DG, responsable de la philanthropie coordonnatrice des projets, CA
4.5. Compléter par les autres sources de financement	4.5.1. Maintenir un niveau optimal de notre membership	CA	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+	10 nouveaux membres, 80 renouvellements et 3 membres à vie par année	CA, DG, Responsable du membership, coordonnatrice des projets

	4.5.2. Vendre des produits inhérents à nos actions	Bernard Valiquette, Granby Photo	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+	Vente de 5 cahiers fenêtres sur Granby et autres	DG, CA, Bernard Valiquette
	4.5.3. Faire une recherche active et continue de commandites	MEC, Fours du Roy, Miel Fontaine, L'école du 3 ^{ème} rang, La camerise granbyenne, Argouseraie Quénébro, La Braoule, Ferme Héritage Miner, etc.	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+	5 commanditaires de 20\$ et plus par an.	DG, coordonnatrice des projets, Responsable des communications
	4.5.4. Solliciter des contributions en nature pour nos actions et projets	Bernard Valiquette, NAQ, membres du REHY.	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	++	1 cahier compilant les nombres de contributions en nature.	Coordonnatrice des projets, responsable du membership
4.6. Assurer le bien-être de l'équipe	4.6.1. Suivre une formation sur une saine gestion du personnel	Rémi Tremblay, Jacques Salomé,	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	++	1 activité par année de formation et ressourcement visant l'amélioration du travail en équipe.	DG, coordonnatrice des projets, CA
	4.6.2. Élaborer un plan de gestion du personnel	CA	Fondation SÉTHY	2017/ puis révision annuelle	+	Première version approuvée en décembre 2017,	DG, coordonnatrice des projets, CA

4.7 Maintenir un nombre d'emplois assurant la viabilité de l'organisme	4.7.1 Préparer annuellement un plan de dotation (inclus dans le budget)	CA	Fondation SÉTHY	2017/2022 Annuel	+		CA, DG, coordonnatrice des projets et chargés de projets
	4.7.2 Créer un fond de gestion pour un poste de direction générale	CA	Fondation SÉTHY	Lancement 2017, maintien annuel	++++	10 000\$ en 2017 Progressif sur 5 ans	CA, DG et coordonnatrice de projets
4.8. Adhérer à un modèle normatif de saine gestion	4.8.1. Rédiger un manuel des normes de qualité de la Fondation SÉTHY	ISO et firme d'auditeurs externes	Fondation SÉTHY	Lancement en 2020	+	Premier audit printemps 2020	CA, DG et coordonnatrice de projets
	4.8.2. Activer un mode de révision des pratiques et des documents normatifs	ISO et firme d'auditeurs externes	Fondation SÉTHY	2018	+	Premier exercice printemps 2018	CA, DG et coordonnatrice de projets

Correspondance avec le plan triennal d'action (2017-2021) -Entente avec la MRC de la Haute-Yamaska

La Fondation SÉTHY a conclu avec la MRC de La Haute-Yamaska une entente d'une durée de trois ans (2017-2020) pour la réalisation d'un plan annuel d'action sur la conservation des milieux naturels en Haute-Yamaska. Cette entente contient en annexe A un plan d'action dont le libellé et les cibles correspondent de près au tableau du plan stratégique 2017-2022. Pour ce faire, la MRC s'engage à verser annuellement une somme de 35 000\$, soit 105 000\$ sur trois ans. La fondation SÉTHY en fait une affectation par projet selon les objectifs du plan d'action annuel. Celui-ci fait l'objet d'un rapport annuel montrant les résultats mesurables atteints et aussi d'une reddition de comptes spécifique aux engagements financiers provenant de l'entente. Les sommes affectées contribuent d'abord au montage financier de chaque projet à partir du début de celui-ci, soit dès la définition du projet et la rédaction des demandes de financement aux divers bailleurs de fonds. Puis, une partie résiduelle du budget de chaque projet vient consolider le montage financier lorsque nécessaire.

Cette façon de faire crée un effet levier du financement des projets de la Fondation SÉTHY (facteur 3.4 environ en 2017) initié par le support financier de la MRC. En somme, en 2016-2017, pour chaque dollar investi par la MRC, c'est en réalité 3.40\$ que nous avons pu consacrer à la réalisation de notre mission. De plus, pour l'année en cours, nous avons pu mettre au travail trois jeunes professionnels entièrement dédiés aux actions de la Fondation. Ceux-ci ont un objectif principal : tout mettre en œuvre pour que notre MRC puisse conserver un minimum de 17% de ses milieux naturels et protéger sa biodiversité, malgré le contexte inquiétant des changements climatiques auxquels nous faisons face.

Contrôle et évaluation

Nous avons expliqué en introduction comment le plan stratégique a été soumis à l'approbation des administrateurs, pour être ensuite présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017. Cette première version a été signée officiellement par la présidente en poste à cette même assemblée. Nous voulons ainsi marquer l'engagement des administrateurs envers la poursuite des objectifs de la Fondation SÉTHY. Cette approche sera répétée à chacune des quatre prochaines assemblées générales.

Les différentes actions prévues au plan stratégique seront l'objet de projets inscrits au portefeuille des projets de la Fondation. À ce titre, les suivis hebdomadaires et mensuels devraient en assurer le contrôle régulier. Par contre, l'évaluation annuelle des actions sera basée sur l'année d'opération financière débutant le 1er avril de chaque année et se terminant le 31 mars. Un tableau de réalisation du plan d'action sera produit trois fois par année, soit le 30 mai et le 30 septembre ainsi que le 31 janvier. Ce tableau révisé sera soumis aux membres et adopté à l'assemblée générale suivante.

La coordonnatrice de projets est responsable au premier chef de produire un rapport d'évaluation de l'atteinte de toutes les cibles du plan d'action annuel, dans les 45 jours suivant la fin de l'année financière. Le rapport devra préciser, pour chacune des cibles, les indices de mesure utilisés et une explication des écarts observés, le tout pouvant s'intégrer au rapport du plan triennal d'action jusqu'en 2020.

Communication du plan

La présentation d'une version abrégée du plan stratégique et un résumé de ses versions révisées annuellement seront inscrites à l'ordre du jour des assemblées générales annuelles des membres. Nous voulons ainsi permettre aux membres de s'assurer de la progression des objectifs de la Fondation SÉTHY. La version abrégée sera imprimée sur un dépliant couleur avec un tableau synthèse et, si possible, avec une carte.

Cette version abrégée sera disponible pour le grand public sur le site WEB de la Fondation. La version originale complète sera rendue disponible aux membres avec un mot de passe. Les versions révisées annuellement s'y trouveront également aux mêmes conditions.

L'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017 fera l'objet d'un article dans un journal à l'occasion de la célébration des 10 ans d'opération de la Fondation SÉTHY.

Page des signatures

Signature de la présidence au CA précédant l'AGA pour chacune des cinq années du plan stratégique

En juin 2017-Première adoption :

Résolution # 44 du 15 juin 2017 :

Sur proposition dûment appuyée, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le Conseil d'administration de la Fondation SÉTHY :

- Adopte officiellement le plan stratégique, première version 2017, telle que libellée et présentée sommairement à l'assemblée générale annuelle des membres de la fondation et que la présidente en poste, Mme Caroline Bisson, en signe la copie officielle lors de cette même assemblée.

Ce 15 juin 2017,

Caroline Bisson, présidente du conseil d'administration

Mai 2018-Révision et adoption

Mai 2019-Révision et adoption

Mai 2020-Révision et adoption

Mai 2021-Révision et adoption